Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Recu en préfecture le 16/10/2023

Publié le



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU JURA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

ID: 039-200063212-20231012-2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-41

En exercice 17

Séance du 12 octobre 2023 Présents 14

Votants 15

Date de la Convocation L'an deux mil vingt-trois,

04/10/2023

et le douze octobre.

Date de l'affichage

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune.

04/10/2023

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Election membre commission

appel d'offres de la commune Présents: Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Isabelle PACOU, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, Nelly GUICHARD, Valérie PAROLA, Anthony LAINE,

Irène ROUCHE, Jean-Louis ROCHET

Absents: François-Damien GROS, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND

(pouvoir à C. FOURNIER)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil municipal élus par le conseil municipal.

Considérant qu'il convient d'élire un nouveau membre titulaire de la commission d'appel d'offres en remplacement de M. Roland JACQUARD et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Est candidate au poste de titulaire :

-Catherine FOURNIER

Mme Catherine FOURNIER était suppléante et devient titulaire. Il convient de procéder à l'élection d'un suppléant.

Est candidat au poste de suppléant :

-Jacques BONNIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide la nouvelle composition comme suite :

Délégués titulaires :

M. ECOCHARD Pierre

M. HAUBRUGE Christopher Mme FOURNIER Catherine

Délégués suppléants :

M. GAND Thomas M. LAINE Anthony M. BONNIER Jacques

Fait et délibéré A VAL-SONNETTE, le 12/10/2023 POUR EXTRAIT CONFORME La Maire, MONNET Brigitte